

## **Pêcher, chasser ou faire du sport sur le littoral : des droits remis en cause ?**

Publié le 02/12/2012



Responsables d'associations et de fédérations ont marché dans les rues de la ville hier après-midi.

Une cinquantaine de responsables d'associations de chasse, de pêche à pied et déplaisance ont marché symboliquement hier après-midi dans les rues de Boulogne pour la défense des usages traditionnels marins et littoraux. On les attendait plus nombreux, plus mobilisés. Mais ils n'ont pas voulu revivre les événements de Valenciennes lorsque près de sept mille chasseurs s'étaient heurtés violemment aux forces de l'ordre en mars 2009. « Aujourd'hui, c'est un avertissement » a prévenu Fabrice Gosselin, délégué CPNT du Pas-de-Calais qui avait autour de lui des présidents d'associations. Une cinquantaine de personnes en tout. Mais que du beau linge : présidents d'associations, responsables de fédérations, chasseurs sur l'estran, pêcheurs à pied, plaisanciers même comme ces Wimereusiens. Un député également, Daniel Fasquelle, venu en voisin et un élu du littoral dunkerquois.

Pas question donc de jouer les gros bras et de défier les forces de l'ordre. « Notre marche est symbolique. Si ça ne porte pas ses fruits, nous reviendrons mais avec le gros des troupes » prévient un président d'une association de chasse des Flandres maritimes. Motif de leur grogne : la feuille de route écologique présentée lors de la conférence environnementale qui fait selon eux la part belle aux seules associations écologistes, en oubliant les autres, c'est-à-dire plus de 4 millions de pêcheurs, de chasseurs et de pratiquants sportifs ou associatifs du littoral. D'où leur revendication exprimée en mairie de Boulogne devant François Lambert, directeur de cabinet du ministre de la Mer, et Daniel Rouhier, sous-préfet : que la nouvelle loi sur la biodiversité soit « rationnelle et respectueuse des usages traditionnels ». « Le droit de la pêche gratuite sur le littoral remonte à 1555 » s'insurge Fabrice Gosselin. « Il est hors de question de vouloir faire payer une éco-taxé à des familles pour lesquelles la cueillette des moules ou des coques est parfois le seul revenu... » Soutenant symboliquement les manifestants, Daniel Fasquelle a évoqué aussi ces contraintes : « Il est aussi question de protester contre ces contraintes réglementaires qui empêchent le développement des pratiques associatives. Certains

clubs sportifs qui ont peu de moyens jettent aujourd'hui l'éponge car ils ne peuvent plus répondre aux demandes de l'administration qui exige des études qu'ils ne peuvent fournir. L'organisateur de la course à pied en baie de Canche a tout arrêté. L'enduro du Touquet a été sauvé de justesse. D'autres grands événements sportifs pourraient à leur tour en être les victimes ». B. S

PHOTO GUY DROLLET

La Voix Du Nord